

KNAUFINSULATION

KNAUFINSULATION

École de l'isolation



ÉDITION 2026

CATALOGUE FORMATION

Découvrez l'offre de formation Knauf Insulation pour vous perfectionner aux métiers de l'isolation.

Build on us.

www.knauf.com/fr-FR

ÉDITORIAL

Le secteur de la construction est en pleine mutation. Les exigences réglementaires en matière d'efficacité énergétique des bâtiments évoluent constamment, et de nouveaux procédés d'isolation apparaissent pour répondre à ces évolutions. Il est donc primordial que les professionnels du bâtiment soient informés et accompagnés dans leur montée en compétence pour répondre à ces évolutions permanentes.

Knauf Insulation est l'un des leaders mondiaux dans la fabrication et la distribution de produits et solutions d'isolation thermique, acoustique et de protection feu. Depuis près de 40 ans, nous développons sans cesse des systèmes et solutions d'isolation pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, tout en préservant le confort des habitants.

A ce titre, nous vous proposons de découvrir au travers de ce guide l'ensemble des formations. Vous y trouverez l'ensemble des moyens pédagogiques spécialement conçus pour vous accompagner dans la consolidation de vos compétences professionnelles liées aux métiers de l'isolation.

Toutes nos formations sont **certifiées QUALIOPi**, certification qui distingue la conformité de notre offre de formation aux exigences fixées par le nouveau décret formation professionnelle du 06/06/2019.



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Bonne lecture !



SOMMAIRE

01 Pourquoi se former ?

- Knauf Insulation, filiale du groupe Knauf 4 - 5
- Entreprise, gagnez en notoriété avec la formation 6
- Distributeur, boostez vos ventes avec la formation 7
- 5 raisons de se former avec Knauf Insulation 8 - 9

02 Notre offre de formation

- Niveau 1 : ESSENTIEL 10 - 11
- Niveau 2 : PERFECTIONNEMENT 12 - 13
- Niveau 3 : EXPERTISE 14 - 15

03 Autour de la formation

- Découvrez notre École de l'Isolation™ 16 - 17
- OPCO : comment financer ma formation ? 18 - 19
- Tout ce qu'il faut savoir pour devenir RGE 20 - 21

04 Liste des formations disponibles

- Formations à l'École de l'Isolation™ 22
- Formations digitales 40
- Informations pratiques 58 - 59

KNAUF INSULATION FILIALE DU GROUPE KNAUF

Fort de 40 ans d'expérience, Knauf Insulation est une référence mondiale dans le milieu de l'isolation.

Le procédé breveté ECOSE®Technology confère à la laine minérale de verre sa couleur naturellement brune, avec un liant à base végétale, sans formaldéhyde ajouté, ni phénol, ni acrylique.



MEMBRE DU GROUPE KNAUF

Principaux secteurs d'activité :

- Constructions sèches et plaques de plâtre
- Matériaux d'isolation
- Pièces moulées

Efficacité énergétique

Engagé à satisfaire la demande croissante pour l'efficacité énergétique des logements neufs et existants, des bâtiments non résidentiels et des applications industrielles.

Matériaux de construction

À l'origine un fabricant de produits traditionnels en plâtre, Knauf propose maintenant une offre mondiale de systèmes et de solutions complètes pour le bâtiment.

Le groupe Knauf

Créé en 1932, Knauf est un producteur familial et international de matériaux et de systèmes de construction.

Quelques chiffres clés*



2.5 Md €
de chiffre d'affaires
en 2023



6000
employés à travers
le monde



29
sites de production
et bureaux



Présent dans plus
de **40 pays**

*Groupe Knauf Insulation



3 SITES DE PRODUCTION POUR ALIMENTER LE MARCHÉ FRANÇAIS



Visé

Il est l'un des plus importants sites de production d'Europe depuis de nombreuses années. Il alimente principalement le marché français en laine minérale de verre avec ECOSE®Technology et en laine minérale de verre en vrac.



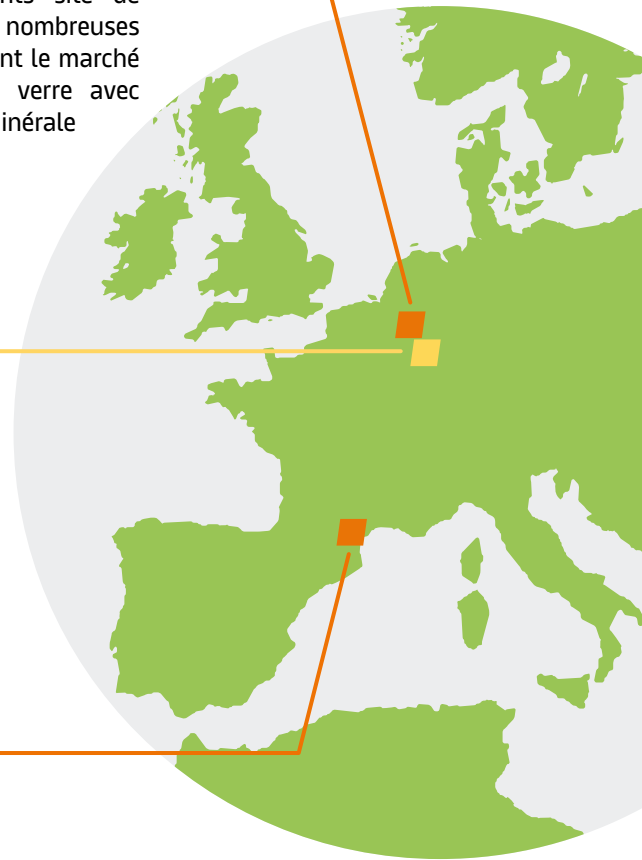
Illange


Depuis fin 2019, ce site entièrement dédié à la production de laine minérale de roche bénéficie des meilleures technologies.



Lannemezan

Situé dans les Hautes Pyrénées, ce site moderne alimente le marché depuis 2009 en laine minérale de verre avec EcoSE®Technology et en laine minérale de verre en vrac.



 Laine minérale de verre
 Laine minérale de roche

ENTREPRISE, **GAGNEZ EN NOTORIÉTÉ** AVEC LA FORMATION

Il existe de nombreuses formations professionnelles dédiées aux entrepreneurs du bâtiment inscrits au répertoire de la chambre des métiers. Même si vous avez déjà une expertise pointue de votre métier, le secteur d'activité du bâtiment évolue en permanence.



Entreprise, 4 bonnes raisons de vous former :

1 ÉVOLUER

Face à l'évolution rapide du secteur du bâtiment, la formation est devenue une nécessité. Chacune des évolutions réglementaires implique que les professionnels actualisent fréquemment leurs connaissances et leurs compétences. Cette démarche demeure indispensable pour rester opérationnel, mais également pour rester compétitif.

2 ANTICIPER

Le monde du bâtiment est en constante évolution (évolutions réglementaires, transition environnementale, nouveautés produits...). Il est donc très important de s'adapter à ces changements pour pouvoir faire face à un marché changeant et de pouvoir être toujours plus formés et informés que vos concurrents.

3 SE PERFECTIONNER

Se former permet également de gagner en efficacité, acquérir de meilleures connaissances et ainsi renforcer son expérience. Il est important pour une entreprise d'avoir des collaborateurs qualifiés pour gagner en productivité et développer son image de marque.

4 DEVENIR RGE

Accéder au marché de la rénovation énergétique des logements, grâce aux avantages fiscaux et les aides de l'État à destination des particuliers.

DISTRIBUTEUR, **BOOSTEZ VOS VENTES** AVEC LA FORMATION

En tant que distributeur de produits de la construction, il est très souvent nécessaire de connaître l'ensemble des applications et des règles associées pour chaque famille de produit vendue. Le secteur d'activité du bâtiment évoluant en permanence, il est primordial de se former pour rester expert dans son domaine.

Distributeur, 4 bonnes raisons de vous former :

1 IDENTIFIER LES BESOINS DE VOS CLIENTS

La formation permet de gagner en confiance, de développer ou consolider ses connaissances techniques. Cette rigueur sera ensuite un levier dans votre quotidien afin de mieux conseiller vos clients et de gagner en crédibilité tout en partageant votre expérience acquise sur le terrain.

2 SOLIDIFIER VOTRE ARGUMENTAIRE COMMERCIAL

Pour un distributeur, avoir un bon argumentaire commercial est essentiel face à une entreprise cliente. La formation permet de développer, de clarifier mais aussi d'étoffer son expertise aux produits et techniques de la construction.

3 S'ADAPTER AU MARCHÉ CHANGEANT

Le secteur du bâtiment est en constante évolution. Il est primordial pour un distributeur de connaître les nouvelles tendances et technologies du marché. Se tenir informé des dernières nouveautés produits et connaître leurs atouts permettront de toujours avoir un temps d'avance vis à vis de la concurrence.

4 MAXIMISEZ VOS VENTES

En tant qu'expert, une parfaite connaissance de vos produits permet de proposer plus facilement et plus rapidement le produit adéquat aux projets de votre client.

5 RAISONS DE SE FORMER

Avec Knauf Insulation

Vous souhaitez vous former aux métiers de l'isolation ?
N'hésitez plus et venez vous former chez Knauf Insulation.

1 Une pédagogie adaptée

Nous proposons trois niveaux de formations, adaptés à vos besoins. Que ce soit à distance via notre plateforme e-learning ou en présentiel, votre apprentissage sera actif, ludique et vous permettra de progresser.

2 Des formateurs experts pour répondre à vos besoins

Formez-vous aux côtés de nos collaborateurs experts dans le domaine de l'isolation. À l'origine de nos développements produits, ce sont les mieux placés pour vous former à leurs spécificités.

3 Un service orientation pour vous aider

Afin de vous accompagner dans votre projet, nous vous aidons à choisir la formation adaptée à vos besoins.

4 Un accompagnement pour financer vos formations

Le financement de la formation par les OPCO est une opportunité à saisir, mais cela peut rapidement devenir un cauchemar administratif.

Knauf Insulation vous accompagne dans la constitution de vos dossiers de financement auprès des OPCO. Le financement de votre formation ne doit pas être un frein à votre montée en compétences.

5 Notre démarche qualité, à votre service

Toutes nos formations sont certifiées QUALIOP1, certification qui distingue la conformité de notre offre de formation aux exigences fixées par le nouveau décret formation professionnelle du 06/06/2019.

Une offre de formation adaptée à vos besoins

212

stagiaires ont déjà été formés
depuis le 01/09/2021

9,8/10

Note de satisfaction
globale de nos stagiaires

100%

de nos stagiaires ont atteint
les objectifs de la formation

NOTRE OFFRE DE FORMATION

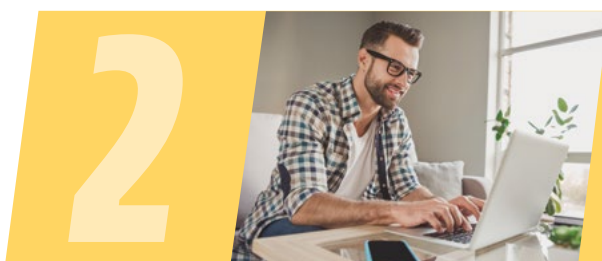
3 niveaux progressifs pour atteindre vos objectifs



NIVEAU 1 : ESSENTIEL

L'autoformation :

Supports techniques mis à disposition gratuitement sur www.knauf.com/fr-FR pour vous permettre de progresser en toute autonomie.



NIVEAU 2 : PERFECTIONNEMENT

La formation digitale :

Des formations payantes sur notre plateforme e-learning animées par nos experts pour vous former à distance.

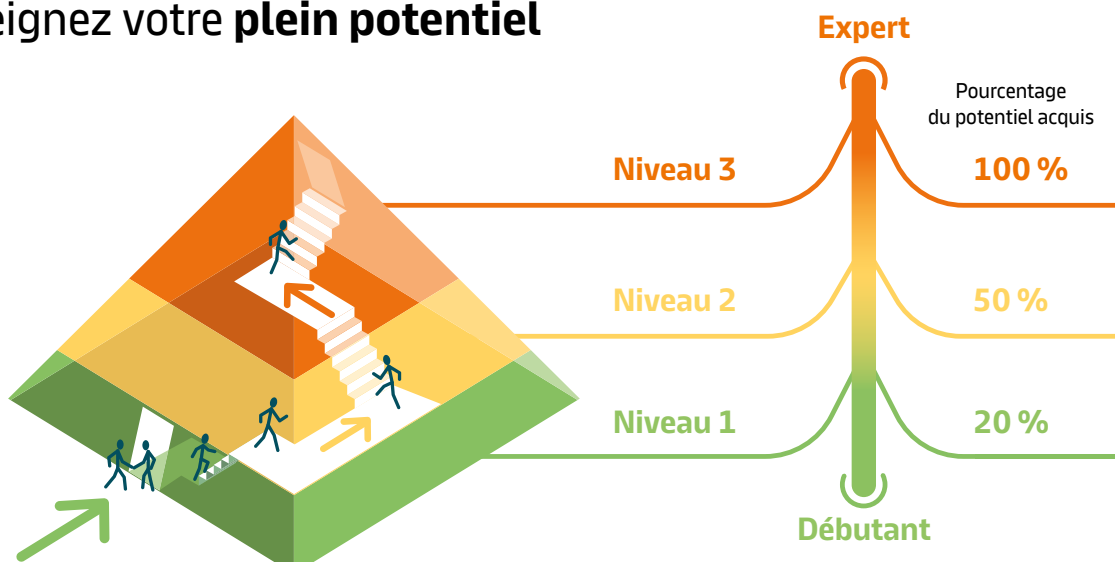


NIVEAU 3 : EXPERTISE

Formation en présentiel :

- Des formations payantes à L'ÉCOLE DE L'ISOLATION™
- Accès gratuit à la plateforme de formation digitale
- Visite de l'usine de production de Lannemezan

Progressez par niveau et atteignez votre **plein potentiel**



NOTRE OFFRE DE FORMATION

NIVEAU 1: ESSENTIEL



Knauf Insulation est soucieux de vous aider à développer vos compétences et de vous accompagner dans vos projets.

Pour celles et ceux qui souhaitent s'auto-former sur les métiers de l'isolation, nous vous proposons de découvrir nos différents supports techniques (études de cas, vidéos de mise en œuvre, guides techniques) sur notre site web www.knauf.com/fr-FR.

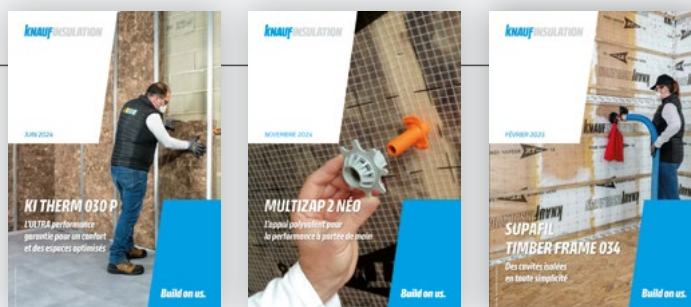
Nous nous engageons à créer du contenu chaque jour pour vous informer des nouveautés, de l'évolution des réglementations et des différentes aides financières, ainsi que de l'actualité dans le bâtiment.



Découvrez l'ensemble des supports techniques mis à votre disposition gratuitement

1 Documentations commerciales et fiches produits

Découvrez l'ensemble de nos solutions d'isolation en laines minérales (isolants, systèmes et accessoires) au travers de notre **catalogue produits**, mais également en consultant nos différentes **documentations commerciales** et **fiches techniques**.



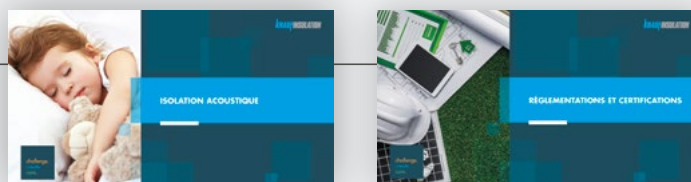
2 Guides techniques

Téléchargez gratuitement nos **guides techniques** décryptant l'ensemble des règles de l'art (DTU) pour l'isolation. Détaillés et illustrés, ces guides vous permettront de **devenir incollables** sur les métiers de l'isolation.



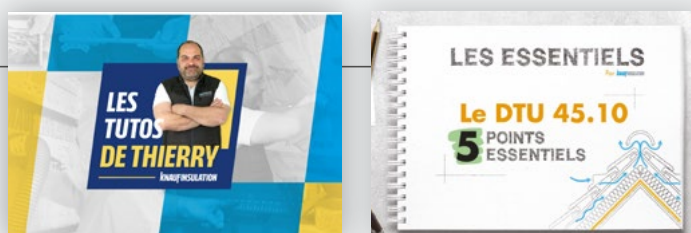
3 Etudes de cas

Parcourez nos différentes **études de cas** et maîtrisez les **bases essentielles** à retenir en fonction de la thématique choisie (acoustique, thermique, certification, aides financières.)



4 Chaîne YouTube et réseaux sociaux

Suivez notre actualité sur les **réseaux sociaux** (LinkedIn, Facebook, Youtube) et apprenez à utiliser nos produits au travers de nos **tutoriels vidéos** de mise en œuvre.



Scannez-moi !

N'attendez plus, rendez vous sur www.knauf.com/fr-FR pour télécharger nos supports techniques ou visionner nos vidéos en vous abonnant à notre chaîne Youtube [knaufinsulationFR](https://www.youtube.com/knaufinsulationFR).



YouTube



Site internet

NOTRE OFFRE DE FORMATION

NIVEAU 2 : PERFECTIONNEMENT



En complément des différents supports et documentations commerciales mis à votre disposition, Knauf Insulation vous propose de vous perfectionner en accédant à notre plateforme de formation digitale.

De 40 minutes à plus de 20 heures de formation selon la formule choisie, vous aurez la possibilité de vous former depuis chez vous et à votre rythme.

Cette plateforme propose différents parcours de formation sur plusieurs thématiques dédiées aux métiers de l'isolation. Toutes les formations ont été réalisées par les experts Knauf Insulation.



Optez pour la formation digitale de Knauf Insulation

Pour vous aider à **monter en compétences** rapidement et de manière continue, Knauf Insulation vous propose une solution performante de **formation digitale, à distance et adaptée à tous les appareils mobiles** (ordinateurs, smartphones, tablettes.).

Vous y retrouverez de **nombreux parcours de formation e-learning** réalisés par nos experts et traitant **différentes thématiques** (techniques, réglementaires, produits).

Ludique et simple d'utilisation, cette plateforme contient de nombreuses formations au format vidéo avec animations, vous permettant de mieux assimiler les thèmes abordés. Elle vous offre également la possibilité d'**interagir** directement avec les formateurs.

En vous connectant sur la plateforme de formation digitale vous aurez donc la possibilité de vous former aux métiers de l'isolation, à **distance** et surtout à **votre rythme**.

Les 7 avantages de la formation à distance Knauf Insulation

3 Complète

Maîtrisez aussi bien le **marché de l'isolation** que les **techniques de mise en œuvre**.

4 Evolution

Développez la **performance commerciale** de vos collaborateurs.

5 Expertise

Formations animées et présentées par **nos experts**.

2 Pluridisciplinaire

Accédez à une **multitude de parcours de formation** dédiés aux métiers de l'isolation.

1 Autonomie

Permet de vous former à **votre rythme**, où et **quand vous le souhaitez**.

6 Flexibilité

Permet de créer de la souplesse dans votre organisation.

7 Economique

Optimisez votre **budget formation**.



Scannez-moi !



Site internet

Pour plus d'informations sur l'ensemble des formations e-learning proposées, les tarifs ou pour toutes demandes de codes d'accès, rendez-vous sur le site www.knauf.com/fr-FR.

NOTRE OFFRE DE FORMATION

NIVEAU 3 : EXPERTISE



Pour celles et ceux qui préfèrent la formation en présentiel, Knauf Insulation vous propose de venir découvrir notre centre de formation : L'École de l'Isolation™.

Situé à Lannemezan, tout près de notre usine de fabrication de laine minérale de verre, ce centre dispose d'une salle de formation et d'un plateau technique de plus de 600 m² qui vous permettront d'allier formation théorique et pratique.

Que ce soit pour l'isolation des combles perdus, des combles aménagés, des murs par l'intérieur et tout autres types d'applications, plus aucune n'aura de secret pour vous.



Optez pour la formule premium de l'offre de formation de Knauf Insulation

En choisissant ce niveau, vous bénéficierez de la formule **la plus complète** de l'offre de formation : théorie, pratique, formation digitale et visite de l'usine de production de la laine minérale de verre.

Avec cette formule **premium**, nous mettons à votre disposition tous les moyens pédagogiques nécessaires pour faire de vous un **expert des métiers de l'isolation**.

Dans cette formule 3 en 1, nous vous proposons :

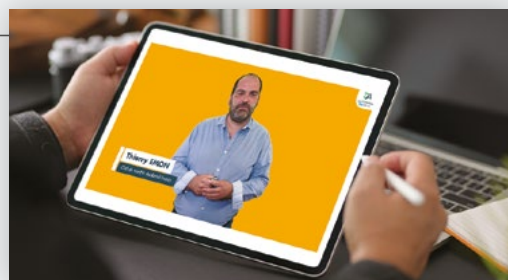
1 Une formation théorique et pratique en présentiel

Participez à une formation **théorique et pratique** dans notre centre de formation École de l'Isolation™ aux **techniques d'isolation**.



2 Une consolidation des acquis à distance

Recevez un accès gratuit à la plateforme de **formation digitale pendant 1 mois** afin de revoir l'ensemble du contenu théorique.



3 Une immersion dans la fabrication de la laine minérale de verre

Pour clôturer votre formation, réalisez une **visite de notre usine de fabrication de laine minérale de verre**. La fabrication de nos isolants n'aura plus aucun secret pour vous.



Scannez-moi !

Connectez-vous sur www.knauf.com/fr-FR ou rendez-vous en page 22 pour découvrir l'ensemble des formations en présentiel proposées par Knauf Insulation.

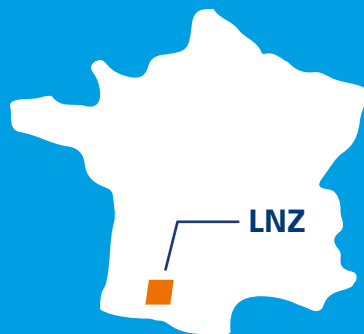


Site internet

DÉCOUVREZ NOTRE ÉCOLE DE L'ISOLATION™

L'École de l'Isolation™ est située à Lannemezan (65) dans la région des Hautes-Pyrénées et à proximité de notre usine de production de laine minérale de verre.

Elle s'étend sur plus de 600 m² et vous propose des modules de formation identiques à vos situations de chantiers réels.



Un espace formation avec des équipements de dernière technologie





Des modules de formation pour vous former à tous les types d'applications



Un Showroom avec les différentes solutions Knauf Insulation



Des moyens pédagogiques adaptés



Des formateurs expérimentés pour vous accompagner



OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES OPCO COMMENT FINANCER MA FORMATION ?



Qu'est-ce qu'un OPCO ?

L'OPérateur de COmpétence est un organisme agréé par l'état. Il a pour mission d'apporter un **appui technique** aux branches professionnelles pour la **gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences**. Il assure également un service de proximité au bénéfice des TPE-PME permettant :

- **D'informer et de rendre accessible la formation professionnelle** aux salariés de ces entreprises
- D'aider les entreprises à **analyser et définir leurs besoins en formation professionnelle**



Le saviez-vous ?

Notre **École de l'Isolation™** est un organisme de formation **certifié QUALIOPi**. Avec cette certification, vos investissements en formation professionnelle peuvent être pris en charge par votre OPCO.



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

FINANCEMENT DE MA FORMATION

4 étapes clés pour une prise en charge réussie

1



Choisissez une formation sur www.knauf.com/fr-FR

Commencez par compléter et nous renvoyer votre bulletin d'inscription. Une fois le bulletin d'inscription réceptionné, l'École de l'Isolation™ vous enverra la convention de formation ainsi que le programme détaillé de la formation.

2



Constituez votre dossier pour l'OPCO

Rendez-vous sur le site internet de votre OPCO (exemple: Constructys) et téléchargez le formulaire de demande de prise en charge.*

Retournez ce formulaire complété à votre OPCO, accompagné des pièces demandées (convention de formation, programme, bulletin d'inscription,...).

Dès réception de l'accord de prise en charge de votre OPCO, retournez-le à l'École de l'Isolation™, accompagné de la convention de formation signée.

***Bon à savoir : Réalisez la demande de prise en charge au moins 6 semaines avant la formation.**

3



Réalisez votre formation dans nos locaux à l'École de l'Isolation™

4



À la fin de la formation

Renvoyez à votre OPCO les documents suivants : la feuille d'émargement, l'attestation de formation ainsi que la facture de la prestation effectuée.

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR **POUR DEVENIR RGE**



Qu'est-ce que le label RGE ?

Le **label RGE** (Reconnu Garant de l'Environnement) a été instauré en 2011 pour permettre aux particuliers désireux de faire des **travaux d'économies d'énergies**, de faire appel à des **professionnels compétents et qualifiés**. Il s'agit d'un **gage de qualité** pour trouver un professionnel reconnu.

Le label RGE est indispensable pour toute entreprise souhaitant faire bénéficier aux particuliers des aides financières de l'État et des déductions fiscales dans le cadre de travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de leur habitation.



Pour une entreprise, le label RGE offre de nombreux avantages :

- Faire face à la concurrence
- Accéder au marché de la rénovation et développer son portefeuille client
- Se positionner sur des appels d'offre publics
- Gagner en visibilité
- Valoriser son image de marque
- Susciter la confiance de ses partenaires

COMMENT DEVENIR RGE ?

Une démarche simple en 5 étapes

1



Choisissez un signe de qualité

Il existe de nombreux organismes de qualification et de certification, celui-ci dépend de votre secteur d'activité. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'ADEME.

2



Constituez votre dossier

1. Rapprochez-vous de l'organisme que vous avez choisi. Celui-ci vous indiquera la marche à suivre pour obtenir votre qualification.

2. Certains éléments peuvent vous être demandés afin d'attester des critères :

- Légaux, administratifs et juridiques ;
- Financiers ;
- Techniques (ressources humaines, références de réalisation et moyens matériels).

3



Formez-vous avec vos collaborateurs

Rendez-vous dans notre École de l'Isolation™ pour réaliser votre formation.

Bon à savoir : au moins un de vos collaborateurs doit être formé

4



Obtenez votre certificat et maintenez votre qualification

Une fois votre qualification ou certification obtenue, vous recevrez un certificat de qualification. De plus, votre entreprise sera référencée auprès des particuliers sur le site www.faire.fr

Bon à savoir : la mention RGE est obtenue pour un délai de 4 ans. Le certificat de qualification est renouvelé tous les ans après contrôle de certains éléments.

5



Réussir un contrôle de réalisation

Un contrôle de réalisation sera effectué sur un chantier dans un délai de deux ans par l'organisme de qualification ou de certification. Ce contrôle a pour objectif de vérifier la conformité des travaux vis-à-vis des règles de l'art.

SOMMAIRE FORMATIONS À L'ÉCOLE DE L'ISOLATION™





Modules de formation à l'École de l'Isolation™

▪ Les bases essentielles de l'isolation	Réf. BEI	24
▪ Isolation des combles perdus par soufflage	Réf. SCP	26
▪ Isolation en sous face de planchers	Réf. ISP	28
▪ Isolation des combles aménagés et perdus	Réf. ICA	30
▪ Isolation des murs par l'intérieur	Réf. ITI	32
▪ Isolation des maisons à ossature bois par insufflation	Réf. MOB	34
▪ Isolation par projection JetSpray All In One Thermal	Réf. JET	36
▪ Formation sur mesure	Réf. FSM	38

LES BASES ESSENTIELLES DE L'ISOLATION

Référence : BEI



Compétences visées



Maîtriser toutes les notions techniques relatives à l'**isolation des bâtiments**, le **contexte réglementaire** et l'**ensemble des solutions** Knauf Insulation

i INFORMATIONS PRATIQUES

⦿ Pré-requis

- Aucun

⦿ Moyens pédagogiques

- Formation théorique en salle de réunion
- Pratique de mise en oeuvre en atelier
- Accès à la plateforme digitale pendant 1 mois
- Visite de l'usine de production de laine minérale de verre

⦿ Suivi et évaluation

- Evaluations théoriques (QCM) et pratiques

⦿ Sanction de la formation

- Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la date de formation

⦿ Équipements

- Chaussures de sécurité obligatoires

⦿ Inscription

- Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR

⦿ Lieu

- École de l'Isolation™, 130 Voie impératrice Eugénie, 65300 Lannemezan

⦿ Contact

- E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- Tél. : 05 62 50 05 00



Capacité

4 apprenants mini.,
10 maxi.



Durée

2 journées
(2x7h)



Public

Cmistes, entreprises d'isolation, entreprises
générales, plaquistes, charpentiers, couvreurs,
maçons, négoce



Dates

Nous contacter

Formateur :

M. Christophe FERRE de la société Knauf Insulation



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Maîtriser les bases essentielles de l'isolation des parois et comprendre les phénomènes physiques
- Connaître la réglementation thermique appliquée à la construction neuve et à la rénovation
- Connaître les principales règles de mise en oeuvre des procédés d'isolation pour l'amélioration énergétique des bâtiments
- Maîtriser les solutions Knauf Insulation et la spécificité du liant ECOSE® Technology
- Maîtriser les aides financières en vigueur

PROGRAMME DE LA FORMATION

Contenu de la formation théorique

- Le marché de la rénovation énergétique et ses aides financières
- Bases essentielles de la thermique et de l'acoustique du bâtiment
- Les enjeux de la gestion de vapeur d'eau et de l'étanchéité à l'air
- Bases essentielles de l'assurance construction (techniques courantes et non courantes)
- La réglementation thermique en travaux neufs RE 2020
- La réglementation thermique en travaux de rénovation RT par élément
- Les points clés à retenir des règles de l'art en France
- Les certifications et labels des produits isolants (ACERMI – EUCEB – Marquage CE – FDES – EXCELL® zone verte – DECLARE – étiquetage A+)

Contenu de la formation pratique

- Démonstration et mise en oeuvre des produits Knauf Insulation pour chaque type d'application :
 - Murs intérieurs - Système RT Plus Murs, Système RT Max
 - Combles aménagés - Système RT Plus Combles, Système RT Max, gamme de rouleaux / panneaux Knauf Insulation
 - Combles perdus - Thermo Loft - gamme de rouleaux / panneaux Knauf Insulation
 - Maisons à ossature bois - Gamme Naturoll - SUPAFIL Timber Frame 034
- Traitement des points singuliers

**FORMATION
ÉLIGIBLE
PAR VOS OPCO**



Tarif : 619 € HT* (2 journées)

*avec déjeuners compris

ISOLATION DES **COMBLES PERDUS** PAR SOUFFLAGE

Référence : SCP



Compétences visées



Maîtriser toutes les étapes d'une isolation de combles perdus par **soufflage de laine minérale de verre** en conformité avec les **règles de l'art**.

i INFORMATIONS PRATIQUES

⦿ Pré-requis

- Aucun

⦿ Moyens pédagogiques

- Formation théorique en salle de réunion
- Pratique de mise en oeuvre en atelier
- Accès à la plateforme digitale pendant 1 mois
- Visite de l'usine de production de laine minérale de verre

⦿ Suivi et évaluation

- Evaluations théoriques (QCM) et pratiques

⦿ Sanction de la formation

- Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la date de formation

⦿ Équipements

- Chaussures de sécurité obligatoires

⦿ Inscription

- Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR

⦿ Lieu

- École de l'Isolation™, 130 Voie impératrice Eugénie, 65300 Lannemezan

⦿ Contact

- E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- Tél. : 05 62 50 05 00



Capacité

4 apprenants mini.,
10 maxi.



Durée

2 journées
(2x7h)



Public

Cmistes, entreprises isolation soufflage,
entreprises générales, charpentiers, couvreurs



Dates

Nous contacter

Formateur :

M. Christophe FERRE de la société Knauf Insulation



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître la réglementation thermique appliquée à la construction neuve et à la rénovation
- Connaître les règles de mise en œuvre d'un procédé d'isolation par soufflage selon le DTU 45.11
- Réaliser un diagnostic complet du comble à isoler
- Réaliser toutes les opérations préalables conformément au DTU 45.11
- Savoir utiliser une machine de soufflage en toute sécurité
- Réaliser toutes les opérations de fin de chantier
- Maîtriser les aides financières en vigueur

PROGRAMME DE LA FORMATION

Contenu de la formation théorique

- Le marché de la rénovation énergétique et ses aides financières
- Bases essentielles de la thermique et de l'acoustique du bâtiment
- La réglementation thermique en travaux neufs RE 2020
- La réglementation thermique en travaux de rénovation RT par élément
- Bases essentielles de l'assurance construction (techniques courantes et non courantes)
- Les règles de l'art en France NF DTU 45.11
- Les certifications et labels des produits isolants (ACERMI – EUCEB – Marquage CE – FDES – EXCELL® zone verte – DECLARE – étiquetage A+)

Contenu de la formation pratique

- Etapes de préparation du comble perdu avant isolation
- Mise en œuvre des produits Knauf Insulation – Soufflage de la laine minérale de verre Thermo Loft et mise en œuvre des accessoires associés
- Traitement des points singuliers
- Clôture du chantier de soufflage

FORMATION
ÉLIGIBLE
PAR VOS OPCO



Tarif : 649 € HT* (2 journées)

*avec déjeuners compris

ISOLATION EN SOUS FACE DE PLANCHERS

Référence : ISP



Compétences visées



Maîtriser toutes les étapes d'une isolation en **sous face de planchers en laine minérale de verre** en conformité avec les **règles de l'art**.

i INFORMATIONS PRATIQUES

⦿ Pré-requis

- Aucun

⦿ Moyens pédagogiques

- Formation théorique en salle de réunion
- Pratique de mise en oeuvre en atelier
- Accès à la plateforme digitale pendant 1 mois
- Visite de l'usine de production de laine minérale de verre

⦿ Suivi et évaluation

- Evaluations théoriques (QCM) et pratiques

⦿ Sanction de la formation

- Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la date de formation

⦿ Équipements

- Chaussures de sécurité obligatoires

⦿ Inscription

- Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR

⦿ Lieu

- École de l'Isolation™, 130 Voie impératrice Eugénie, 65300 Lannemezan

⦿ Contact

- E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- Tél. : 05 62 50 05 00



Capacité

4 apprenants mini.,
10 maxi.



Durée

2 journées
(2x7h)



Public

Cmistes, entreprises d'isolation, entreprises
générales, maçons, négoce



Dates

Nous contacter

Formateur :

M. Christophe FERRE de la société Knauf Insulation



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Maîtriser les bases essentielles de l'isolation des parois et comprendre les phénomènes physiques
- Connaître la réglementation thermique appliquée à la construction neuve et à la rénovation
- Réaliser un diagnostic complet du plancher à isoler
- Mettre en oeuvre un procédé d'isolation de sous face de plancher en laine minérale
- Traiter les points singuliers (canalisations, éclairage, retombées)
- Maîtriser les aides financières en vigueur

PROGRAMME DE LA FORMATION

Contenu de la formation théorique

- Le marché de la rénovation énergétique et ses aides financières
- Bases essentielles de la thermique et de l'acoustique du bâtiment
- La réglementation thermique en travaux neufs RE 2020
- La réglementation thermique en travaux de rénovation RT par élément
- Bases essentielles de l'assurance construction (techniques courantes et non courantes)
- Les règles de mise en oeuvre en sous face de plancher
- Les certifications et labels des produits isolants (ACERMI – EUCEB – Marquage CE – FDES – EXCELL® zone verte – DECLARE – étiquetage A+)

Contenu de la formation pratique

- Etapes de préparation du plancher avant isolation
- Mise en oeuvre des produits Knauf Insulation – Soudalle LV, Soudalle Alu
- Traitement des points singuliers

**FORMATION
ÉLIGIBLE
PAR VOS OPCO**



Tarif : 590 € HT* (2 journées)

*avec déjeuners compris

ISOLATION DES COMBLES AMÉNAGÉS ET PERDUS

Référence : ICA



Compétences visées



Maîtriser toutes les étapes d'une isolation de **combles aménagés et perdus en laine minérale de verre** en conformité avec les **règles de l'art**.

i INFORMATIONS PRATIQUES

⦿ Pré-requis

- Aucun

⦿ Moyens pédagogiques

- Formation théorique en salle de réunion
- Pratique de mise en oeuvre en atelier
- Accès à la plateforme digitale pendant 1 mois
- Visite de l'usine de production de laine minérale de verre

⦿ Suivi et évaluation

- Evaluations théoriques (QCM) et pratiques

⦿ Sanction de la formation

- Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la date de formation

⦿ Équipements

- Chaussures de sécurité obligatoires

⦿ Inscription

- Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR

⦿ Lieu

- École de l'Isolation™, 130 Voie impératrice Eugénie, 65300 Lannemezan

⦿ Contact

- E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- Tél. : 05 62 50 05 00



Capacité

4 apprenants mini.,
10 maxi.



Durée

2 journées
(2x7h)



Public

Cmistes, entreprises d'isolation,
entreprises générales de plâtrerie,
charpentiers, couvreurs, négoce



Dates

Nous contacter

Formateur :

M. Christophe FERRE de la société Knauf Insulation



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Maîtriser les bases essentielles de l'isolation des parois et comprendre les phénomènes physiques
- Connaître la réglementation thermique appliquée à la construction neuve et à la rénovation
- Réaliser un diagnostic complet du comble à isoler
- Mettre en oeuvre un procédé d'isolation en combles aménagés et perdus en laine minérale de verre
- Identifier les cas où un ouvrage pare vapeur est nécessaire et le mettre en oeuvre
- Traiter les points singuliers
- Maîtriser les aides financières en vigueur

PROGRAMME DE LA FORMATION

Contenu de la formation théorique

- Le marché de la rénovation énergétique et ses aides financières
- Bases essentielles de la thermique et de l'acoustique du bâtiment
- Les enjeux de la gestion de la vapeur d'eau et de l'étanchéité à l'air
- Bases essentielles de l'assurance construction (techniques courantes et non courantes)
- La réglementation thermique en travaux neufs RE 2020
- La réglementation thermique en travaux de rénovation RT par élément
- Les règles de l'art en France (NF DTU 45.10)
- Les certifications et labels des produits isolants (ACERMI – EUCEB – Marquage CE – FDES – EXCELL® zone verte – DECLARE – étiquetage A+)

Contenu de la formation pratique

- Etapes de préparation du comble avant isolation
- Mise en oeuvre des produits Knauf Insulation – Système RT Plus Combles, Système RT Max, Gamme de rouleaux / panneaux Knauf Insulation
- Traitement des points singuliers

**FORMATION
ÉLIGIBLE
PAR VOS OPCO**



Tarif : 720 € HT* (2 journées)

*avec déjeuners compris

ISOLATION DES MURS PAR L'INTÉRIEUR

Référence : ITI



Compétences visées



Maîtriser toutes les étapes d'une isolation de **murs par l'intérieur en laine minérale de verre** en conformité avec les **règles de l'art**.

i INFORMATIONS PRATIQUES

⦿ Pré-requis

- Aucun

⦿ Moyens pédagogiques

- Formation théorique en salle de réunion
- Pratique de mise en oeuvre en atelier
- Accès à la plateforme digitale pendant 1 mois
- Visite de l'usine de production de laine minérale de verre

⦿ Suivi et évaluation

- Evaluations théoriques (QCM) et pratiques

⦿ Sanction de la formation

- Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la date de formation

⦿ Équipements

- Chaussures de sécurité obligatoires

⦿ Inscription

- Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR

⦿ Lieu

- École de l'Isolation™, 130 Voie impératrice Eugénie, 65300 Lannemezan

⦿ Contact

- E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- Tél. : 05 62 50 05 00



Capacité

4 apprenants mini.,
10 maxi.



Durée

2 journées
(2x7h)



Public

Cmistes, entreprises d'isolation, entreprises
générales de plâtrerie, maçons, négoce



Dates

Nous contacter

Formateur :

M. Christophe FERRE de la société Knauf Insulation



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Maîtriser les bases essentielles de l'isolation des parois et comprendre les phénomènes physiques
- Connaître la réglementation thermique appliquée à la construction neuve et à la rénovation
- Réaliser un diagnostic complet du mur à isoler
- Mettre en oeuvre un procédé d'isolation de murs en doublage sur ossature
- Traiter les points singuliers (angles entrants et sortants, contours de fenêtre)
- Maîtriser les aides financières en vigueur

PROGRAMME DE LA FORMATION

Contenu de la formation théorique

- Le marché de la rénovation énergétique et ses aides financières
- Bases essentielles de la thermique et de l'acoustique du bâtiment
- Les enjeux de la gestion de la vapeur d'eau et de l'étanchéité à l'air
- Bases essentielles de l'assurance construction (techniques courantes et non courantes)
- La réglementation thermique en travaux neufs RE 2020
- La réglementation thermique en travaux de rénovation RT par élément
- Les règles de l'art en France (NF DTU 25.41) et Avis Technique
- Les certifications et labels des produits isolants (ACERMI – EUCEB – Marquage CE – FDES – EXCELL® zone verte – DECLARE – étiquetage A+)

Contenu de la formation pratique

- Etapes de préparation du mur avant isolation
- Mise en oeuvre des produits KNAUF INSULATION – Système AcoustiZAP 2 Néo et Système RT Plus Murs
- Comparaison avec un complexe de doublage collé
- Traitement des points singuliers

**FORMATION
ÉLIGIBLE
PAR VOS OPCO**



Tarif : 590 € HT* (2 journées)

*avec déjeuners compris

ISOLATION DES MAISONS À OSSATURE BOIS PAR INSUFFLATION

Référence : MOB



Compétences visées



Maîtriser toutes les étapes d'une isolation de **maisons à ossature bois en laine minérale de verre par insufflation** en conformité avec les règles de l'art.

i INFORMATIONS PRATIQUES

⦿ Pré-requis

- Aucun

⦿ Moyens pédagogiques

- Formation théorique en salle de réunion
- Pratique de mise en oeuvre en atelier
- Accès à la plateforme digitale pendant 1 mois
- Visite de l'usine de production de laine minérale de verre

⦿ Suivi et évaluation

- Evaluations théoriques (QCM) et pratiques

⦿ Sanction de la formation

- Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la date de formation

⦿ Équipements

- Chaussures de sécurité obligatoires

⦿ Inscription

- Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR

⦿ Lieu

- École de l'Isolation™, 130 Voie impératrice Eugénie, 65300 Lannemezan

⦿ Contact

- E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- Tél. : 05 62 50 05 00



Capacité

4 apprenants mini.,
10 maxi.



Durée

2 journées
(2x7h)



Public

Charpentiers, menuisiers,
entreprises d'isolation, plaquistes, négoce



Dates

Nous contacter

Formateur :

M. Christophe FERRE de la société Knauf Insulation



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Maîtriser les bases essentielles de l'isolation des parois et comprendre les phénomènes physiques
- Connaître la réglementation thermique appliquée à la construction neuve et à la rénovation
- Mettre en oeuvre un procédé d'isolation par insufflation en maisons à ossature bois
- Réaliser un ouvrage avec pare vapeur
- Traiter les points singuliers (angles entrants et sortants, contours de fenêtre)
- Maîtriser les aides financières en vigueur

PROGRAMME DE LA FORMATION

Contenu de la formation théorique

- Le marché de la rénovation énergétique et ses aides financières
- Bases essentielles de la thermique et de l'acoustique du bâtiment
- Les enjeux de la gestion de la vapeur d'eau et de l'étanchéité à l'air
- Bases essentielles de l'assurance construction (techniques courantes et non courantes)
- La réglementation thermique en travaux neufs RE 2020
- La réglementation thermique en travaux de rénovation RT par élément
- Les règles de l'art définies dans l'ATEX SUPAFIL Timber Frame 034
- Les certifications et labels des produits isolants (ACERMI – EUCEB – Marquage CE – FDES – EXCELL® zone verte – DECLARE – étiquetage A+)

Contenu de la formation pratique

- Mise en oeuvre des produits Knauf Insulation – SUPAFIL Timber Frame 034
- Traitement des points singuliers

FORMATION
ÉLIGIBLE
PAR VOS OPCO



Tarif : 649 € HT* (2 journées)

*avec déjeuners compris

ISOLATION PAR PROJECTION JETSPRAY ALL IN ONE THERMAL

Référence : JET



Compétences visées



Maîtriser toutes les étapes d'une isolation en **sous face de planchers par projection de laine minérale de verre** en conformité avec les **règles de l'art**.

i INFORMATIONS PRATIQUES

⦿ Pré-requis

- Aucun

⦿ Moyens pédagogiques

- Formation théorique en salle de réunion
- Pratique de mise en oeuvre en atelier
- Accès à la plateforme digitale pendant 1 mois
- Visite de l'usine de production de laine minérale de verre

⦿ Suivi et évaluation

- Evaluations théoriques (QCM) et pratiques

⦿ Sanction de la formation

- Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la date de formation

⦿ Équipements

- Chaussures de sécurité obligatoires

⦿ Inscription

- Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR

⦿ Lieu

- École de l'Isolation™, 130 Voie impératrice Eugénie, 65300 Lannemezan

⦿ Contact

- E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- Tél. : 05 62 50 05 00



Capacité

4 apprenants mini.,
10 maxi.



Durée

2 journées
(2x7h)



Public

Entreprises d'isolation,
souffleurs, projeteurs



Dates

Nous contacter

Formateur :

M. Christophe FERRE de la société Knauf Insulation



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Maîtriser les bases essentielles de l'isolation des parois et comprendre les phénomènes physiques
- Connaître la réglementation thermique appliquée à la construction neuve et à la rénovation
- Réaliser un diagnostic complet de la sous face du plancher à isoler
- Mettre en oeuvre le procédé d'isolation par projection JetSpray All In One Thermal
- Traiter les points singuliers (canalisations, éclairage, retombées)
- Maîtriser les aides financières en vigueur

PROGRAMME DE LA FORMATION

Contenu de la formation théorique

- Le marché de la rénovation énergétique et ses aides financières
- Bases essentielles de la thermique et de l'acoustique du bâtiment
- Bases essentielles de l'assurance construction (techniques courantes et non courantes)
- La réglementation thermique en travaux neufs RE 2020
- La réglementation thermique en travaux de rénovation RT par élément
- Les règles de l'art en France (NF DTU 27.1) et Avis Technique
- Les certifications et labels des produits isolants (ACERMI – EUCEB – Marquage CE – FDES – EXCELL® zone verte – DECLARE – étiquetage A+)

Contenu de la formation pratique

- Etapes de préparation du plancher avant isolation
- Mise en oeuvre de la solution par projection en laine minérale de verre JetSpray All In One Thermal de Knauf Insulation
- Traitement des points singuliers

FORMATION
ÉLIGIBLE
PAR VOS OPCO



Tarif : 650 € HT* (2 journées)

*avec déjeuners compris

FORMATION SUR MESURE

Référence : **FSM**

Compétences visées

Maîtriser toutes les notions techniques relatives à l'isolation des bâtiments, le contexte réglementaire, les règles de mise en oeuvre, et l'ensemble des solutions Knauf Insulation.

i INFORMATIONS PRATIQUES

🕒 Pré-requis

- Aucun

📚 Moyens pédagogiques

- Formation théorique en salle de réunion
- Pratique de mise en oeuvre en atelier
- Accès à la plateforme digitale pendant 1 mois
- Visite de l'usine de production de laine minérale de verre

📅 Suivi et évaluation

- Evaluations théoriques (QCM) et pratiques

📄 Sanction de la formation

- Attestation de formation envoyée au plus tard deux semaines après la date de formation

👷 Équipements

- Chaussures de sécurité obligatoires

📄 Inscription

- Via formulaire d'inscription disponible sur www.knauf.com/fr-FR

📍 Lieu

- École de l'Isolation™, 130 Voie impératrice Eugénie, 65300 Lannemezan

📞 Contact

- E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- Tél. : 05 62 50 05 00



Capacité

4 apprenants mini.,
10 maxi.



Durée

Définir en fonction
du besoin



Public

Cmistes, entreprise d'isolation, entreprise
générale, plaquistes, charpentiers, couvreurs,
maçons, négoce



Dates

Nous contacter

Formateur :

M. Christophe FERRE de la société Knauf Insulation



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Nous définissons ensemble votre besoin lors d'un entretien téléphonique. Les objectifs seront définis et constitueront le programme de formation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Contenu de la formation théorique

Contenu de la formation théorique, à définir ensemble parmi la liste ci-dessous :

- Le marché de la rénovation énergétique et ses aides financières
- Bases essentielles de la thermique et de l'acoustique du bâtiment
- Les enjeux de la gestion de vapeur d'eau et de l'étanchéité à l'air
- Bases essentielles de l'assurance construction (techniques courantes et non courantes)
- La réglementation thermique en travaux neufs RE 2020
- La réglementation thermique en travaux de rénovation RT par élément
- Les règles de l'art en France (NF DTU 45.10 -45.11 - 31.2 - 25.41) et Avis Technique
- Les certifications et labels des produits isolants (ACERMI - EUCEB - Marquage CE - FDES - EXCELL® zone verte - DECLARE - étiquetage A+)

Contenu de la formation pratique

Contenu de la formation pratique, à définir ensemble parmi la liste ci-dessous :

- Démonstration et mise en oeuvre des produits Knauf Insulation pour chaque type d'application
 - Murs intérieurs - Système RT Plus Murs, Système RT Max
 - Gamme de rouleaux / panneaux Knauf Insulation
 - Combles aménagés - Système RT Plus Combles, Système RT Max
 - Gamme de rouleaux / panneaux Knauf Insulation
 - Combles perdus - Thermo Loft - Gamme de rouleaux / panneaux Knauf Insulation
 - Maisons à ossature bois - SUPAFIL Timber Frame 034
- Traitement des points singuliers

FORMATION
ÉLIGIBLE
PAR VOS OPCO



Tarif : Selon les contenus et la durée

SOMMAIRE **FORMATIONS DIGITALES**





Modules de formation en ligne

▪ Bases essentielles de la thermique	Réf. EBET	42
▪ Bases essentielles de l'acoustique du bâtiment	Réf. EACO	43
▪ Bases essentielles de la RE 2020	Réf. EBRE	44
▪ L'assurance construction et les règles de l'art	Réf. EAAS	45
▪ DTU 45.10 - Isolation des combles par panneaux / rouleaux	Réf. EICA	46
▪ DTU 45.11 - Isolation des combles perdus par soufflage	Réf. ESCP	47
▪ Bases essentielles pour lire et comprendre une FDES	Réf. EFDES	48
▪ Présentation des systèmes RT Max et RT Plus Combles	Réf. ERTC	49
▪ Systèmes Thermo Loft Supafil Loft	Réf. ESTC	50
▪ Isolation en sous face de planchers gamme Soudalle	Réf. EISP	51
▪ Présentation du système RT Plus Murs	Réf. ERTM	52
▪ Smartfaçade - Isolation des façades ventilées	Réf. EFCV	53
▪ Smartroof - Isolation des toitures-terrasses	Réf. EITT	54
▪ Murs extérieurs sous enduit FKD-Max C2	Réf. EFKD	55

BASES ESSENTIELLES DE LA THERMIQUE

Référence : EBET



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de maîtriser les bases essentielles de l'isolation thermique des parois et d'en comprendre les phénomènes physiques.

INFORMATIONS

- ▶ **Pré-requis**
Aucun
- ▶ **Format**
Formation à distance
- ▶ **Durée**
Accès pendant 1 mois à partir de votre inscription. Prolongation possible. À votre rythme, parcours d'environ 1h00
- ▶ **Équipement**
Ordinateur avec connexion internet et muni d'un périphérique audio
- ▶ **Suivi et évaluation**
Évaluation des acquis en fin de parcours
- ▶ **Sanction de la formation**
Attestation de formation envoyée automatiquement en fin de parcours
- ▶ **Public**
Tout public
- ▶ **Inscription**
Via formulaire d'inscription en vous rendant sur notre site internet www.knauf.com/fr-FR

PROGRAMME DE LA FORMATION

05 min Introduction au parcours de formation

15 min Module 1 : principes d'échanges thermiques dans l'habitat

- ⊙ Les échanges thermiques dans l'habitat
- ⊙ Transfert thermique : Principe général universel
- ⊙ La conduction thermique
- ⊙ La convection thermique
- ⊙ Le rayonnement solaire
- ⊙ Exemple avec les 3 modes de transferts thermiques

10 min Module 2 : les isolants thermiques

- ⊙ Qu'est-ce qu'un isolant thermique ?
- ⊙ La conductivité thermique des isolants
- ⊙ La résistance thermique des isolants

10 min Module 3 : caractérisation thermique des parois

- ⊙ La résistance thermique superficielle des parois
- ⊙ La résistance thermique d'une paroi
- ⊙ Le coefficient thermique U_p d'une paroi

10 min QCM pour validation des acquis

 **TARIF : 49 € HT**

CONTACT

- ⊙ E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- ⊙ Tél. : 05 62 50 05 00

BASES ESSENTIELLES DE L'ACOUSTIQUE DU BÂTIMENT

Référence : EACO



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de comprendre et de maîtriser les phénomènes acoustiques. Puis, il connaîtra les indices liés à l'acoustique du bâtiment, ainsi que les leviers permettant d'améliorer le confort acoustique d'une habitation.

INFORMATIONS

- ▶ **Pré-requis**
Aucun
- ▶ **Format**
Formation à distance
- ▶ **Durée**
Accès pendant 1 mois à partir de votre inscription. Prolongation possible. À votre rythme, parcours d'environ 1h00
- ▶ **Équipement**
Ordinateur avec connexion internet et muni d'un périphérique audio
- ▶ **Suivi et évaluation**
Évaluation des acquis en fin de parcours
- ▶ **Sanction de la formation**
Attestation de formation envoyée automatiquement en fin de parcours
- ▶ **Public**
Tout public
- ▶ **Inscription**
Via formulaire d'inscription en vous rendant sur notre site internet www.knauf.com/fr-FR

PROGRAMME DE LA FORMATION

05 min Introduction au parcours de formation

15 min Module 1 : les notions de base de l'acoustique

- ⊙ Qu'est-ce qu'un son ?
- ⊙ Les caractéristiques d'un son
- ⊙ Qu'est-ce qu'un bruit ?
- ⊙ Pollution sonore et règles d'addition

15 min Module 2 : l'acoustique du bâtiment

- ⊙ Principes et modes de transmission du bruit dans les parois
- ⊙ Isolation acoustique – les bruits aériens
- ⊙ Isolation acoustique – les bruits de chocs et les bruits d'équipements
- ⊙ La correction acoustique

20 min Module 3 : les leviers pour l'amélioration du confort acoustique

- ⊙ La loi de masse et la loi masse-ressort-masse
- ⊙ Comment lire les résultats d'essais acoustiques
- ⊙ Les différents leviers permettant d'améliorer la performance acoustique dans le bâtiment

05 min QCM pour validation des acquis

 **TARIF : 59 € HT**

CONTACT

- ⊙ E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- ⊙ Tél. : 05 62 50 05 00

BASES ESSENTIELLES DE LA RE 2020

Référence : EBRE



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de maîtriser les bases essentielles de la réglementation environnementale RE 2020, de distinguer les différents objectifs (énergie, carbone et confort d'été) ainsi que les différents indicateurs fixés par cette nouvelle réglementation.

INFORMATIONS

- ▶ **Pré-requis**
Aucun
- ▶ **Format**
Formation à distance
- ▶ **Durée**
Accès pendant 1 mois à partir de votre inscription. Prolongation possible. À votre rythme, parcours d'environ 1h00
- ▶ **Équipement**
Ordinateur avec connexion internet et muni d'un périphérique audio
- ▶ **Suivi et évaluation**
Évaluation des acquis en fin de parcours
- ▶ **Sanction de la formation**
Attestation de formation envoyée automatiquement en fin de parcours
- ▶ **Public**
Tout public
- ▶ **Inscription**
Via formulaire d'inscription en vous rendant sur notre site internet www.knauf.com/fr-FR

PROGRAMME DE LA FORMATION

- 05 min** Introduction au parcours de formation
- 10 min** **Module 1 : contexte et objectifs de la RE 2020**
 - ⊙ Historique des différentes réglementations thermiques
 - ⊙ Les 3 enjeux de la RE 2020
 - ⊙ La typologie des bâtiments concernés
- 15 min** **Module 2 : optimisation de la performance énergétique**
 - ⊙ L'indicateur Bbio
 - ⊙ Les indicateurs Cep et Cep nr
 - ⊙ Les leviers pour atteindre les objectifs de performance énergétique
- 15 min** **Module 3 : diminution de l'impact carbone**
 - ⊙ Performances environnementales des bâtiments
 - ⊙ L'indicateur IC Energie
 - ⊙ L'indicateur IC Construction
 - ⊙ Les indicateurs informatifs
 - ⊙ Comment limiter les émissions de carbone
- 15 min** **Module 4 : amélioration du confort de vie**
 - ⊙ Le confort d'été
 - ⊙ L'indicateur DH
 - ⊙ Les leviers pour atteindre les objectifs de confort d'été
- 10 min** QCM pour validation des acquis

 **TARIF : 59 € HT**

CONTACT

- ⊙ E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- ⊙ Tél. : 05 62 50 05 00

L'ASSURANCE CONSTRUCTION ET LES RÈGLES DE L'ART

Référence : EASS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de maîtriser les bases essentielles de l'assurance construction, de distinguer les techniques courantes des techniques non courantes. Il connaîtra également l'ensemble des textes constituant le corpus réglementaire (DTU, Avis Techniques, CPT) et l'articulation entre eux.

i INFORMATIONS

- ▶ **Pré-requis**
Aucun
- ▶ **Format**
Formation à distance
- ▶ **Durée**
Accès pendant 1 mois à partir de votre inscription. Prolongation possible. À votre rythme, parcours d'environ 1h00
- ▶ **Équipement**
Ordinateur avec connexion internet et muni d'un périphérique audio
- ▶ **Suivi et évaluation**
Évaluation des acquis en fin de parcours
- ▶ **Sanction de la formation**
Attestation de formation envoyée automatiquement en fin de parcours
- ▶ **Public**
Tout public
- ▶ **Inscription**
Via formulaire d'inscription en vous rendant sur notre site internet www.knauf.com/fr-FR

🕒 PROGRAMME DE LA FORMATION

05 min Introduction au parcours de formation

10 min Module 1 : présentation de l'assurance construction

- ⦿ Qu'est-ce que la garantie décennale ?
- ⦿ La garantie décennale et les travaux d'isolation
- ⦿ Les conditions de couverture de la garantie décennale

10 min Module 2 : les techniques courantes et non courantes

- ⦿ La Commission Prévention Produits C2P
- ⦿ Définition des techniques courantes et non courantes
- ⦿ Exemple de techniques courantes et non courantes

15 min Module 3 : les règles de l'art en france

- ⦿ Qu'est-ce qu'un DTU ?
- ⦿ L'avis Technique et le Document Technique d'Application
- ⦿ Les Cahiers de Prescriptions Techniques communes (CPT)
- ⦿ L'appréciation Technique d'EXpérimentation (ATEX)
- ⦿ L'Enquête de Techniques Nouvelles (ETN)
- ⦿ Les règles professionnelles syndicales

10 min QCM pour validation des acquis

€ TARIF : 49 € HT

CONTACT

- ⦿ E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- ⦿ Tél. : 05 62 50 05 00

DTU 45.10 - ISOLATION DES COMBLES PAR PANNEAUX / ROULEAUX

Référence : EICA



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de maîtriser les bases essentielles de l'isolation thermique des parois et d'en comprendre les phénomènes physiques.

INFORMATIONS

- ▶ **Pré-requis**
Aucun
- ▶ **Format**
Formation à distance
- ▶ **Durée**
Accès pendant 1 mois à partir de votre inscription. Prolongation possible. À votre rythme, parcours d'environ 1h30
- ▶ **Équipement**
Ordinateur avec connexion internet et muni d'un périphérique audio
- ▶ **Suivi et évaluation**
Évaluation des acquis en fin de parcours
- ▶ **Sanction de la formation**
Attestation de formation envoyée automatiquement en fin de parcours
- ▶ **Public**
Tout public
- ▶ **Inscription**
Via formulaire d'inscription en vous rendant sur notre site internet www.knauf.com/fr-FR

PROGRAMME DE LA FORMATION

- 05 min** Introduction au parcours de formation
- 15 min** **Module 1 : présentation du dtu 45.10**
 - ▶ Domaine d'application
 - ▶ Termes et définitions
 - ▶ Les ratios de ventilation de couverture
- 15 min** **Module 2 : étapes de préparation du comble**
 - ▶ Diagnostic général
 - ▶ Combles aménagés
 - Conception de la couverture
 - ▶ Combles perdus
 - Ventilation du comble
 - Charge admissible en plafond
 - Traitement des conduits de fumées
 - Protection des spots encastrés
 - Repérage des canalisations
- 15 min** **Module 3 : ouvrages pare vapeur**
 - ▶ Données essentielles chantier
 - ▶ Combles aménagés et pare vapeur
 - ▶ Combles perdus et pare vapeur
 - ▶ Règle de 2/3 – 1/3
- 15 min** **Module 4 : exécution des travaux d'isolation**
 - ▶ Mise en oeuvre en combles perdus
 - ▶ Mise en oeuvre en combles aménagés
- 15 min** **Module 5 : caractéristiques produits**
 - ▶ Caractéristiques des isolants
 - ▶ Caractéristiques des systèmes pare vapeur
 - ▶ Caractéristiques des capots protecteurs de spots
- 10 min** **QCM pour validation des acquis**

 **TARIF : 59 € HT**

CONTACT

- ▶ E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- ▶ Tél. : 05 62 50 05 00

DTU 45.11 - ISOLATION DES COMBLES PERDUS PAR SOUFFLAGE

Référence : ESCP



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de maîtriser toutes les prescriptions définies dans le DTU 45.11 pour l'isolation des combles perdus par soufflage d'isolant en vrac.

INFORMATIONS

- ▶ **Pré-requis**
Aucun
- ▶ **Format**
Formation à distance
- ▶ **Durée**
Accès pendant 1 mois à partir de votre inscription. Prolongation possible. À votre rythme, parcours d'environ 1h30
- ▶ **Équipement**
Ordinateur avec connexion internet et muni d'un périphérique audio
- ▶ **Suivi et évaluation**
Évaluation des acquis en fin de parcours
- ▶ **Sanction de la formation**
Attestation de formation envoyée automatiquement en fin de parcours
- ▶ **Public**
Tout public
- ▶ **Inscription**
Via formulaire d'inscription en vous rendant sur notre site internet www.knauf.com/fr-FR

PROGRAMME DE LA FORMATION

- 05 min** Introduction au parcours de formation
- 10 min** **Module 1 : présentation du dtu 45.11**
 - ▶ Domaine d'application
 - ▶ Termes et définitions
- 20 min** **Module 2 : étapes de préparation du comble**
 - ▶ Reconnaissance du support
 - ▶ Charge admissible en plafond
 - ▶ Ventilation du comble
 - ▶ Traitement des conduits de fumées
 - ▶ Protection des spots encastrés
 - ▶ Repérage des canalisations et traitement des trappes d'accès
 - ▶ Chemins de circulations et autres dispositions particulières
- 10 min** **Module 3 : ouvrages pare vapeur**
 - ▶ Combles perdus : Faut-il mettre en oeuvre un pare-vapeur ?
 - ▶ Règles de mise en oeuvre des ouvrages pare-vapeur
- 10 min** **Module 4 : exécution des travaux d'isolation**
 - ▶ Visite technique préalable
 - ▶ Soufflage de l'isolant
- 10 min** **Module 5 : caractéristiques produits**
 - ▶ Caractéristiques des isolants
 - ▶ Caractéristiques des systèmes pare-vapeur
 - ▶ Caractéristiques des capots protecteurs de spots et des machines de soufflages
- 15 min** **QCM pour validation des acquis**

 **TARIF : 59 € HT**

CONTACT

- ▶ E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- ▶ Tél. : 05 62 50 05 00

BASES ESSENTIELLES POUR **LIRE ET COMPRENDRE UNE FDES**

Référence : EFDES



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de comprendre ce qu'est une FDES et les normes qui leurs sont associées, les différents types et leur utilité. De plus, l'apprenant maîtrisera la quantification de l'impact environnemental par l'ACV. Pour finir, l'apprenant sera capable de lire dans sa totalité une FDES.

INFORMATIONS

- ▶ **Pré-requis**
Aucun
- ▶ **Format**
Formation à distance
- ▶ **Durée**
Accès pendant 1 mois à partir de votre inscription. Prolongation possible. À votre rythme, parcours d'environ 1h30
- ▶ **Équipement**
Ordinateur avec connexion internet et muni d'un périphérique audio
- ▶ **Suivi et évaluation**
Évaluation des acquis en fin de parcours
- ▶ **Sanction de la formation**
Attestation de formation envoyée automatiquement en fin de parcours
- ▶ **Public**
Tout public
- ▶ **Inscription**
Via formulaire d'inscription en vous rendant sur notre site internet www.knauf.com/fr-FR

PROGRAMME DE LA FORMATION

05 min Introduction au parcours de formation

10 min **Module 1 : qu'est-ce qu'une FDES ?**

- ⊙ Définitions et normes
- ⊙ Les différents types de FDES
- ⊙ A quoi sert une FDES ?

20 min **Module 2 : analyse du cycle de vie**

- ⊙ Le concept de l'analyse du cycle de vie
- ⊙ Les étapes du cycle de vie d'un produit de construction
- ⊙ Les données nécessaires à l'élaboration d'une FDES
- ⊙ Les calculs et résultats de l'ACV d'un produit
- ⊙ Méthode d'ACV Statique vs Dynamique

25 min **Module 3 : lecture d'une FDES**

- ⊙ Informations administratives
- ⊙ Description de l'unité fonctionnelle
- ⊙ Analyse du cycle de vie
- ⊙ Résultats de l'ACV
- ⊙ Informations santé et confort

15 min QCM pour validation des acquis

 **TARIF : 59 € HT**

CONTACT

- ⊙ E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- ⊙ Tél. : 05 62 50 05 00

PRÉSENTATION DES SYSTÈMES RT MAX ET RT PLUS COMBLES

Référence : ERTC



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de maîtriser tous les aspects techniques du Système RT Max Combles et RT Plus Combles, ses propriétés ainsi que toutes les étapes de mise en oeuvre. Il connaîtra également la structure du marché pour l'isolation des toitures en France.

i INFORMATIONS

- ▶ **Pré-requis**
Aucun
- ▶ **Format**
Formation à distance
- ▶ **Durée**
Accès pendant 1 mois à partir de votre inscription. Prolongation possible. À votre rythme, parcours d'environ 1h00
- ▶ **Équipement**
Ordinateur avec connexion internet et muni d'un périphérique audio
- ▶ **Suivi et évaluation**
Évaluation des acquis en fin de parcours
- ▶ **Sanction de la formation**
Attestation de formation envoyée automatiquement en fin de parcours
- ▶ **Public**
Tout public
- ▶ **Inscription**
Via formulaire d'inscription en vous rendant sur notre site internet www.knauf.com/fr-FR

🕒 PROGRAMME DE LA FORMATION

- 05 min **Introduction au parcours de formation**
- 10 min **Module 1 : introduction au marché de l'isolation des toitures en France**
 - 🕒 Le marché de l'isolation des toitures et des combles en France
 - 🕒 Focus sur l'isolation des combles aménagés
- 10 min **Module 2 : introduction aux règles de mise en oeuvre**
 - 🕒 Les différents types de charpente
 - 🕒 Le DTU 45.10
 - 🕒 Les différents modes de mise en oeuvre
- 10 min **Module 3 : les solutions knauf insulation en combles aménagés**
 - 🕒 Présentation du Système RT Max Combles
 - 🕒 Présentation du Système RT Plus Combles
 - 🕒 Les certifications associées
- 15 min **Module 4 : mise en oeuvre des solutions Knauf Insulation**
 - 🕒 Etapes de mise en oeuvre du Système RT Max Combles
 - 🕒 Etapes de mise en oeuvre du Système RT Plus Combles
 - 🕒 Les certifications associées
- 10 min **QCM pour validation des acquis**

€ **TARIF : 39 € HT**

CONTACT

- 📧 E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- ☎ Tél. : 05 62 50 05 00

SYSTÈMES THERMO LOFT ET SUPAFIL LOFT

Référence : ESTL



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant connaîtra la structure du marché de l'isolation des combles en France. Il maîtrisera également les différentes offres Knauf Insulation, à savoir les Systèmes Thermo Loft et Supafil Loft, ainsi que leurs mises en oeuvre.

INFORMATIONS

- ▶ **Pré-requis**
Aucun
- ▶ **Format**
Formation à distance
- ▶ **Durée**
Accès pendant 1 mois à partir de votre inscription. Prolongation possible. À votre rythme, parcours d'environ 1h00
- ▶ **Équipement**
Ordinateur avec connexion internet et muni d'un périphérique audio
- ▶ **Suivi et évaluation**
Évaluation des acquis en fin de parcours
- ▶ **Sanction de la formation**
Attestation de formation envoyée automatiquement en fin de parcours
- ▶ **Public**
Tout public
- ▶ **Inscription**
Via formulaire d'inscription en vous rendant sur notre site internet www.knauf.com/fr-FR

PROGRAMME DE LA FORMATION

- 05 min** Introduction au parcours de formation
- 15 min** **Module 1 : présentation du marché de l'isolation combles en France**
 - ⊙ Le marché de l'isolation des toitures et des combles en France
 - ⊙ Focus sur le marché de l'isolation des combles perdus en France
- 25 min** **Module 2 : présentation des offres Knauf Insulation**
 - ⊙ Le concept de l'analyse du cycle de vie
 - ⊙ Les laines minérales de verre Thermo Loft - Supafil Loft
 - ⊙ Le KI Spot Protector
 - ⊙ Le Système KI Loft
 - ⊙ Les kits de laine minérale de verre à souffler
 - ⊙ Les machines à souffler de la gamme Knauf Insulation
- 15 min** **Module 3 : règles de mise en oeuvre**
 - ⊙ Préparation du comble et mise en oeuvre des accessoires Knauf Insulation
 - ⊙ Mise en oeuvre des laines minérales de verre à souffler Thermo Loft - Supafil Loft
 - ⊙ Opérations de contrôle en fin de chantier
- 10 min** QCM pour validation des acquis

 **TARIF : 39 € HT**

CONTACT

- ⊙ E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- ⊙ Tél. : 05 62 50 05 00

ISOLATION EN SOUS FACE DE PLANCHERS GAMME SOUDALLE

Référence : EISP



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de maîtriser tous les aspects techniques de la solution SOUDALLE pour l'isolation des sous faces de planchers. Il connaîtra ses propriétés ainsi que toutes les étapes de mise en oeuvre. Il connaîtra également la structure du marché pour l'isolation des planchers en France.

INFORMATIONS

- ▶ **Pré-requis**
Aucun
- ▶ **Format**
Formation à distance
- ▶ **Durée**
Accès pendant 1 mois à partir de votre inscription. Prolongation possible. À votre rythme, parcours d'environ 1h00
- ▶ **Équipement**
Ordinateur avec connexion internet et muni d'un périphérique audio
- ▶ **Suivi et évaluation**
Évaluation des acquis en fin de parcours
- ▶ **Sanction de la formation**
Attestation de formation envoyée automatiquement en fin de parcours
- ▶ **Public**
Tout public
- ▶ **Inscription**
Via formulaire d'inscription en vous rendant sur notre site internet www.knauf.com/fr-FR

PROGRAMME DE LA FORMATION

- 05 min** Introduction au parcours de formation
- 10 min** **Module 1 : introduction au marché de l'isolation des planchers en France**
 - ⊙ Le marché de l'isolation des planchers et des sols en France
 - ⊙ Focus sur l'isolation des sous faces de planchers
- 15 min** **Module 2 : les solutions Knauf Insulation en isolation de sous face de planchers**
 - ⊙ La solution Soudalle LV et ses caractéristiques
 - ⊙ La solution Soudalle Alu et ses caractéristiques
 - ⊙ Les certifications associées
- 15 min** **Module 3 : les règles de mise en oeuvre en sous face de planchers bas**
 - ⊙ Vocabulaire
 - ⊙ Étapes de mise en oeuvre
 - ⊙ Traitement des points singuliers
- 10 min** QCM pour validation des acquis

 **TARIF : 39 € HT**

CONTACT

- ⊙ E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- ⊙ Tél. : 05 62 50 05 00

PRÉSENTATION DU SYSTÈME RT PLUS MURS

Référence : ERTM



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de maîtriser tous les aspects techniques du Système RT Plus Murs, ses propriétés ainsi que toutes les étapes de mise en oeuvre. Il connaîtra également la structure du marché pour l'isolation des murs en France.

INFORMATIONS

- ▶ **Pré-requis**
Aucun
- ▶ **Format**
Formation à distance
- ▶ **Durée**
Accès pendant 1 mois à partir de votre inscription. Prolongation possible. À votre rythme, parcours d'environ 45 min
- ▶ **Équipement**
Ordinateur avec connexion internet et muni d'un périphérique audio
- ▶ **Suivi et évaluation**
Évaluation des acquis en fin de parcours
- ▶ **Sanction de la formation**
Attestation de formation envoyée automatiquement en fin de parcours
- ▶ **Public**
Tout public
- ▶ **Inscription**
Via formulaire d'inscription en vous rendant sur notre site internet www.knauf.com/fr-FR

PROGRAMME DE LA FORMATION

- 05 min** Introduction au parcours de formation
- 10 min** **Module 1 : introduction au marché de l'isolation des murs en France**
 - ⌚ Le marché de l'isolation des murs en France
 - ⌚ Focus sur l'isolation des murs par l'intérieur
- 10 min** **Module 2 : le système RT Plus Murs**
 - ⌚ Présentation du Système RT Plus Murs
 - ⌚ Les caractéristiques du Système RT Plus Murs
 - ⌚ Les certifications associées
- 10 min** **Module 3 : les règles de mise en oeuvre**
 - ⌚ Définition des différents types de doublage
 - ⌚ Système RT Plus Murs en doublage avec appuis intermédiaires
 - ⌚ Système RT Plus Murs en doublage rails / montants
 - ⌚ Traitement des points singuliers
- 10 min** QCM pour validation des acquis

 **TARIF : 39 € HT**

CONTACT

- ⌚ E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- ⌚ Tél. : 05 62 50 05 00

SMARTFAÇADE - ISOLATION DES FAÇADES VENTILÉES

Référence : EFCV



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de maîtriser tous les aspects techniques de l'isolation des façades ventilées, les étapes de mise en oeuvre de l'isolation par l'extérieur, et plus particulièrement avec les produits en laine minérale de verre Smartfaçade de Knauf Insulation. Il connaîtra également la structure du marché pour l'isolation des murs en France.

INFORMATIONS

- ▶ **Pré-requis**
Aucun
- ▶ **Format**
Formation à distance
- ▶ **Durée**
Accès pendant 1 mois à partir de votre inscription. Prolongation possible. À votre rythme, parcours d'environ 1h00
- ▶ **Équipement**
Ordinateur avec connexion internet et muni d'un périphérique audio
- ▶ **Suivi et évaluation**
Évaluation des acquis en fin de parcours
- ▶ **Sanction de la formation**
Attestation de formation envoyée automatiquement en fin de parcours
- ▶ **Public**
Tout public
- ▶ **Inscription**
Via formulaire d'inscription en vous rendant sur notre site internet www.knauf.com/fr-FR

PROGRAMME DE LA FORMATION

- 05 min** Introduction au parcours de formation
- 10 min** **Module 1 : introduction au marché de l'isolation des murs en France**
 - ⌚ Le marché de l'isolation des murs en France
 - ⌚ Focus sur l'isolation des murs par l'extérieur en France
 - ⌚ Focus sur le marché de la façade ventilée en France
- 15 min** **Module 2 : la solution smartfaçade**
 - ⌚ Présentation de la gamme Smartfaçade
 - ⌚ Les caractéristiques des isolants de la gamme Smartfaçade
 - ⌚ Masse Combustible Mobilisable MCM et IT 249
 - ⌚ Les certifications associées
- 10 min** **Module 3 : les règles de mise en oeuvre**
 - ⌚ Définition du bardage ventilé
 - ⌚ Les documents techniques de référence
 - ⌚ Les 3 modes de mises en oeuvre des isolants Smartfaçade et des composants associés
 - ⌚ Traitement des points singuliers
- 10 min** QCM pour validation des acquis

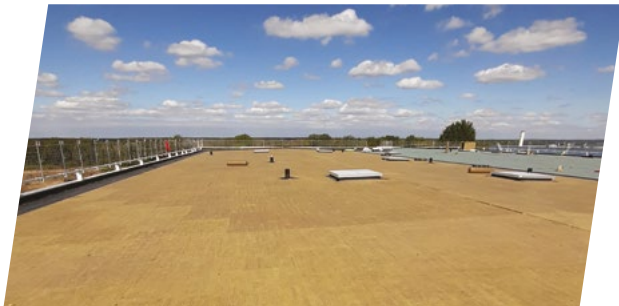
 **TARIF : 39 € HT**

CONTACT

- ⌚ E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- ⌚ Tél. : 05 62 50 05 00

SMARTROOF - ISOLATION DES TOITURES TERRASSES

Référence : EITT



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de maîtriser tous les aspects techniques de l'isolation des toitures terrasses, les étapes de mise en oeuvre, et plus particulièrement avec les produits en laine minérale de roche SmartRoof. Il connaîtra également la structure du marché pour l'isolation des toitures terrasses en France.

INFORMATIONS

- ▶ **Pré-requis**
Aucun
- ▶ **Format**
Formation à distance
- ▶ **Durée**
Accès pendant 1 mois à partir de votre inscription. Prolongation possible. À votre rythme, parcours d'environ 1h30
- ▶ **Équipement**
Ordinateur avec connexion internet et muni d'un périphérique audio
- ▶ **Suivi et évaluation**
Évaluation des acquis en fin de parcours
- ▶ **Sanction de la formation**
Attestation de formation envoyée automatiquement en fin de parcours
- ▶ **Public**
Tout public
- ▶ **Inscription**
Via formulaire d'inscription en vous rendant sur notre site internet www.knauf.com/fr-FR

PROGRAMME DE LA FORMATION

- 05 min** Introduction au parcours de formation
- 10 min** **Module 1 : introduction au marché de l'isolation des toitures terrasses en France**
 - ⌚ Le marché de l'isolation des toitures en France
 - ⌚ Focus sur l'isolation des toitures terrasses en France
- 10 min** **Module 2 : présentation des éléments constitutifs des toitures terrasses**
 - ⌚ Les destinations des toitures terrasses
 - ⌚ Les éléments constitutifs des toitures terrasses
- 15 min** **Module 3 : l'isolation des toitures terrasses**
 - ⌚ Comment choisir son isolant en toiture terrasse ?
 - ⌚ Les différents types d'isolants de toiture terrasse
- 20 min** **Module 4 : la solution smartroof**
 - ⌚ Présentation de la gamme SmartRoof
 - ⌚ Les systèmes mixtes
 - ⌚ Les certifications associées
- 10 min** **Module 5 : les règles de mise en oeuvre**
 - ⌚ Présentation des différents modes de mise en oeuvre
 - ⌚ Les règles de mise en oeuvre
 - ⌚ L'isolation thermique des relevés
- 15 min** QCM pour validation des acquis

 **TARIF : 39 € HT**

CONTACT

- ⌚ E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- ⌚ Tél. : 05 62 50 05 00

MURS EXTÉRIEURS SOUS ENDUIT FKD-MAX C2

Référence : EFKD



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de maîtriser tous les aspects techniques de l'isolation des murs par l'extérieur sous enduit, les étapes de mise en oeuvre, et plus particulièrement avec les produits en laine minérale de roche FKD-Max C2 de Knauf Insulation. Il connaîtra également la structure du marché pour l'isolation des murs par l'extérieur en France.

i INFORMATIONS

- ▶ **Pré-requis**
Aucun
- ▶ **Format**
Formation à distance
- ▶ **Durée**
Accès pendant 1 mois à partir de votre inscription. Prolongation possible. À votre rythme, parcours d'environ 1h30
- ▶ **Équipement**
Ordinateur avec connexion internet et muni d'un périphérique audio
- ▶ **Suivi et évaluation**
Évaluation des acquis en fin de parcours
- ▶ **Sanction de la formation**
Attestation de formation envoyée automatiquement en fin de parcours
- ▶ **Public**
Tout public
- ▶ **Inscription**
Via formulaire d'inscription en vous rendant sur notre site internet www.knauf.com/fr-FR

🕒 PROGRAMME DE LA FORMATION

- 05 min **Introduction au parcours de formation**
- 10 min **Module 1 : introduction au marché de l'isolation des murs en France**
 - 🕒 Le marché de l'isolation des murs en France
 - 🕒 L'ITE en France
 - 🕒 L'ETICS en France
 - 🕒 Les acteurs du marché
- 15 min **Module 2 : la réglementation de l'ETICS en France**
 - 🕒 Les documents de référence
 - 🕒 La notion de système en ETICS
 - 🕒 Les points techniques de conception
 - 🕒 La réglementation incendie en ETICS
 - 🕒 La réglementation sismique en ETICS
- 15 min **Module 3 : présentation de l'offre Knauf Insulation**
 - 🕒 La solution FKD-Max C2
 - 🕒 Les caractéristiques techniques
 - 🕒 Les performances feu
 - 🕒 Les certifications associées
- 20 min **Module 4 : les règles de mise en oeuvre**
 - 🕒 Le vocabulaire de l'ETICS
 - 🕒 Le plan de chevillage
 - 🕒 Les règles de mise en oeuvre
 - 🕒 Les points singuliers
- 15 min **QCM pour validation des acquis**

€ **TARIF : 39 € HT**

CONTACT

- 📧 E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
- ☎ Tél. : 05 62 50 05 00

Pack Premium



Optez dès à présent pour le **pack premium** de formations à distance.

Il vous offre un **accès à l'ensemble des formations digitales** à tout moment et durant **2 mois**.

Un tarif exceptionnel de **149 € HT**

▶ **Inscription**

Via formulaire d'inscription en vous rendant sur notre site internet : www.knauf.com/fr-FR

▶ **Contact**

E-mail : contact.ecole@knaufinsulation.com
Tél. : 05 62 50 05 00



DOSSIER D'INSCRIPTION ÉCOLE DE L'ISOLATION™

Attention : merci de bien remplir un bulletin d'inscription par participant

SESSION

Intitulé de la formation :

Date :

Référence :

Prix H.T. :



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : merci de compléter de façon lisible et en lettres capitales

▶ Société :

Raison sociale :

SIRET :

APE / NAF :

▶ Adresse de facturation :

Adresse :

Code postal :

Ville :

▶ Participant :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

E-mail :

Souhaitez-vous nous faire part d'un handicap à prendre en compte pour la formation ?

Oui

Non



▶ Personne en charge du dossier :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

E-mail :

▶ Si prise en charge OPCO (joindre accord de prise en charge)

Nom OPCO :

Adresse :

En complétant ce bulletin d'inscription, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la « Politique de confidentialité » de Knauf Insulation et acceptez que les informations collectées soient traitées par Knauf Insulation aux fins de :

- Gérer votre inscription aux formations
- Constituer un fichier clientèle
- Répondre à vos demandes
- Réaliser des statistiques commerciales

Si vous souhaitez recevoir des propositions commerciales par voie électronique, merci de cocher cette case

Nous vous rappelons que vous pouvez faire valoir tous les droits que vous confère la réglementation nationale et communautaire en vigueur (droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données personnelles, droit de retrait de votre consentement, droit de limitation du traitement, droit d'opposition pour motifs légitimes au traitement des données, droit de portabilité des données).

Notez que sauf demande expresse contraire de votre part, nous conserverons vos données pendant la durée de la prescription légale éventuellement applicable, ou à défaut, aussi longtemps que cela sera raisonnablement nécessaire.

Vous pouvez exercer ces droits en nous adressant votre demande, accompagnée d'un justificatif de votre identité par courriel à l'adresse suivante : marketing@knauf-insulation-france.com.

Knauf Insulation lannemezan – École de l'Isolation™ SAS au capital de 83 000 000€
130 voie Impératrice Eugénie, 65300 Lannemezan - France
RCS Tarbes : 498 752 765
SIRET : 498 752 765 00046
Code APE TVA : 85.59A
www.knaufinsulation.fr

Cachet de l'entreprise et signature du responsable en charge de la formation

Fait à :

Le :

INFORMATIONS PRATIQUES

▶ Renseignements et inscriptions

Pour tout renseignement relatif aux **formations** ou aux **modalités d'inscription** (contenu des formations en présentiel ou à distance, formations sur mesure, conventions de formation, facturation, renseignements sur la prise en charge OPCO) n'hésitez pas à **contacter notre service formation**.



CONTACTS



Par téléphone :
05 62 50 05 00



Par mail :
contact.ecole@knaufinsulation.com



Via notre site internet :
www.knauf.com/fr-FR

▶ Gestion du handicap

Personne référente : **Monsieur Christophe FERRE**



Notre centre de formation est homologué pour accueillir les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite.

Toutes autres situations nécessitant de mobiliser les moyens nécessaires seront étudiées au cas par cas dans la mesure où les besoins spécifiques nous sont communiqués 3 mois avant la date de réalisation de la formation.

Consultez le Registre d'Accessibilité de nos centres sur www.knauf.com/fr-FR

Knauf Insulation Lannemezan – École de l'Isolation™
SAS au capital de 83 000 000€
130 voie Impératrice Eugénie, 65300 Lannemezan – France
RCS Tarbes : 498 752 765
SIRET : 498 752 765 00046 - Code APE TVA : 85.59A
Numéro d'activité : 73650058765



COMMENT SE RENDRE À L'ÉCOLE DE L'ISOLATION™ DE KNAUF INSULATION ?

ADRESSE :

École de l'Isolation™
130 voie Impératrice Eugénie
65300 Lannemezan - FRANCE

COORDONNÉES GPS :

43°05'47.9»N
0°23'12.0»E



Située à 120 km de Toulouse (1h15 par autoroute) et 80 km de Pau (50 min), autoroute A64, sortie N°16.



Aéroport de Toulouse-Blagnac, de Tarbes-Lourdes-Pyrénées ou de Pau-Pyrénées.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ÉCOLE DE L'ISOLATION™

ARTICLE 1. OBJET

1.1. Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées « CGV ») ont pour objet de régir les relations entre le Client d'une part et la société KNAUF INSULATION LANNEMEZAN (RCS 498 752 765 00046) d'autre part, (ci-après dénommée « KI ») et s'appliquent à toutes les prestations de formations délivrées par KI, notamment à distance.

1.2. En conséquence, la réception du bulletin d'inscription du Client par KI entraîne l'adhésion entière et sans réserve aux présentes CGV, sauf dispositions particulières consenties par écrit entre le Client et KI.

ARTICLE 2. FORMATIONS

2.1. L'ensemble des prestations de formation proposées par KI sont consultables sur le site internet knaufinsulation.fr et le catalogue de formation.

2.2. Selon la nature de la prestation de formation, cette dernière pourra être réalisée à la discrétion de KI en présentiel, c'est-à-dire au sein de locaux de KI, du Client ou de tout autre lieu choisi par KI, ou bien en ligne, c'est-à-dire au moyen de modules « e-learning ».

2.3. KI est libre de déterminer et d'utiliser les méthodes, outils pédagogiques, supports et contenu de son choix.

2.4. La durée d'une formation varie d'une formation à une autre. Il appartient alors au Client de se renseigner sur la durée d'une formation préalablement à toute inscription. Sauf disposition particulière contraire, une journée de formation est égale à 7 (sept) heures.

2.5. Le Client est tenu de respecter le règlement intérieur affiché dans les locaux de KI, lorsque la prestation de formation est délivrée en présentiel.

2.6. KI communiquera au Client tous les documents relatifs à la formation choisie dont notamment les informations sur la nature et la durée de la formation, la convention de formation, le règlement intérieur et les conditions générales de vente.

2.7. KI est autorisée à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations de formation.

ARTICLE 3. INSCRIPTION

3.1. La demande d'inscription nécessite soit (i) l'envoi d'un bulletin d'inscription complété et signé par le Client par courrier, soit (ii) une inscription en ligne par le Client sur le site knaufinsulation.fr.

3.2. Pour chaque module de formation dispensée

par KI, un nombre minimum et maximum de participants est admis ; les inscriptions pour une session donnée, cessent d'être retenues lorsque le nombre maximum est atteint.

3.3. Un accusé de réception sera adressé au Client dans un délai de 5 jours ouvrés qui suivent la réception de l'inscription par KI. Cet accusé de réception ne vaut pas confirmation de la tenue de la formation.

ARTICLE 4. ANNULATION

4.1. Toute demande de report ou d'annulation doit être notifiée par le Client par courrier postal ou électronique avec demande d'avis de réception à KI. En cas d'annulation ou de demande de report tardive par le Client entre le 20ème jour et le 10ème jours ouvrés avant la date de début de la formation, KI sera fondée à lui facturer 50% du prix de la prestation de formation. En cas d'annulation ou de demande de report moins de 10 jours ouvrés avant la date de début de la formation, KI sera fondée à facturer au Client 100% du prix de la prestation de formation.

4.2. En cas d'absence du formateur intervenant, KI fera ses meilleurs efforts afin d'assurer la continuité de la formation ou de reporter la formation dans les meilleurs délais.

4.3. KI se réserve le droit, notamment si le nombre de participant à la formation est insuffisant, et sans que sa responsabilité ne soit engagée, de supprimer d'annuler et/ou de reporter une session de formation, jusqu'à 5 (cinq) jours ouvrés avant la date de formation. Les frais d'inscription déjà réglés par le Client seront remboursés par KI, à l'exclusion de tout autre frais engagés par le Client.

4.4. Le Client est tenu d'informer KI immédiatement et par écrit s'il :
Présente des symptômes de la Covid 19 ; et/ou
A été en contact avec un cas de Covid 19 ; et/ou
A été testé positif à la Covid 19.

KI se réserve alors le droit à sa seule discrétion et sans que sa responsabilité ne soit engagée, d'annuler l'inscription du Client à une session de formation et/ou de la reporter. En tout état de cause, les frais d'inscription déjà réglés par le Client seront conservés par KI.

Le Client atteste par ailleurs être instruit de l'impact de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 en ce qui concerne les effets potentiels sur les dates de formation.

ARTICLE 5. PRIX – CONDITIONS DE PAIEMENT

5.1. Les prix des prestations de formation sont indiqués en euros hors taxes, auxquels sont applicables le taux de la TVA en vigueur. Les prix en

vigueur des prestations de formation figurent sur le site internet et le catalogue de KI.

Pour les prestations de formation nécessitant une connexion à internet, le coût de cette dernière demeure à la charge du Client.

5.2. Le Client reconnaît et accepte qu'une fois la formation en présentiel commencée et/ou les codes d'accès à la formation à distance communiqués, il ne peut se rétracter et le prix de la prestation de formation sera entièrement dû à KI.

5.3. Sauf dispositions particulières convenues entre le Client et KI, l'inscription à une formation en présentiel comporte :

- Le module de formation ;
- L'accès à l'espace pédagogique en ligne ;
- La documentation remise par KI ;
- Le déjeuner.

5.4. Des frais supplémentaires pourront être facturés par KI au Client, tel les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

5.5. Les factures sont payables par virement ou traite directe à réception de la facture ou le cas échéant, conformément à l'échéancier convenu entre le Client et KI, à l'adresse suivante :
- KNAUF SSC, Service Comptabilité Client, Zone industrielle 68190 Ungersheim ; ou
- par courriel - comptabiliteclients@knaufinsulation.com.

Un acompte partiel ou intégral du prix de la prestation de formation pourra être demandé par KI au Client avant chaque début de formation. Il en ira de même pour la part restante à la charge du Client en cas de prise en charge par un organisme tiers.

Pour les formations proposées en e-learning, le paiement de la totalité du coût de la formation s'effectuera en ligne et quasiment immédiatement. Le règlement de la commande se fait uniquement par prélèvement sur le compte bancaire du Client. Le Client doit renseigner ses coordonnées bancaires à l'endroit prévu et confirmer cette saisie avant validation.

5.6. De convention expresse le défaut de paiement par le Client, même partiel, des factures à l'échéance fixée entraînera :

- l'exigibilité de plein droit, d'une pénalité de retard calculée à compter du lendemain de l'échéance au taux d'intérêt légal en vigueur multiplié par trois (3) ;
- l'exigibilité de plein droit d'une indemnité pour frais de recouvrement dont le montant ne pourra en aucun cas être inférieur à quarante (40) euros. KI pourra cependant demander au Client une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

ARTICLE 6. PRISE EN CHARGE PAR DES ORGANISMES TIERS

6.1. En cas de prise en charge, totale et/ou partielle d'une formation par un opérateur de compétence (ci-après « OPCO ») ou tout autre organisme tiers, il appartient au Client, ou le cas échéant à la personne physique bénéficiaire de la formation :

- (i) d'entreprendre une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- (ii) de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription papier ou en ligne ;
- (iii) de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

6.2. En cas de subrogation de paiement par un organisme tiers et/ou un OPCO, KI procèdera à l'envoi de la facture aux organismes concernés.

6.3. En cas de prise en charge partielle de l'OPCO ou de tout autre organisme tiers, le reliquat sera facturé directement au Client.

6.4. Dans le cas où (i) l'OPCO/l'organisme tiers ne confirment pas la prise en charge financière de la formation et/ou (ii) KI n'a pas reçu la prise en charge desdits organismes au premier jour de la formation, le coût de la formation sera supporté par le Client, lequel sera redevable de l'intégralité du prix de la formation

ARTICLE 7. RESPONSABILITÉ

7.1. Le Client en sa qualité de professionnel dans le domaine du bâtiment, est seul responsable du choix de la prestation de formation proposée par KI.

7.2. KI ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur ou omission constatée dans la documentation rédigée par les intervenants et remise au Client lors de la prestation de formation et n'est pas tenu d'assurer la mise à jour de ladite documentation, après la délivrance de la prestation de formation.

7.3. La responsabilité de KI, pour toutes causes confondues, est strictement limitée aux obligations définies dans les CGV. Il est de convention expresse que KI ne sera tenu en aucune circonstance, d'indemniser les dommages immatériels et/ou indirects dont le Client pourrait se prévaloir, à moins d'apporter la preuve d'une faute ou négligence commise par KI.

ARTICLE 8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

8.1. Le client s'interdit de reproduire ou d'extraire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participant aux formations ou à des tiers, la documentation ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition, sans l'accord préalable et écrit de KI. Seul un droit d'utilisation est consenti au Client par KI, à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété de quelque nature que ce soit.

8.2. KI est autorisé à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du Client, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou

publicitaire sans autorisation préalable du Client

ARTICLE 9. FORCE MAJEURE – CIRCONSTANCES INDÉPENDANTES DU CONTROLE DE KI

9.1. KI se réserve le droit de suspendre, annuler, retarder ou modifier l'exécution de ses obligations, sans ouvrir droit pour le Client à réclamation, en cas de survenance d'un cas de force majeure tel que défini par les dispositions de l'article 1218 du Code civil.

9.2. Il est expressément convenu entre KI et le Client que constituent des circonstances indépendantes du contrôle de KI, s'assimilant à des cas de force majeure ou fortuits, les grèves de la totalité ou d'une partie du personnel de KI ou ses sous-traitants habituels, les lock-out, la destruction des locaux de formation de KI, les interruptions de transport, le surcroît exceptionnel d'activité de KI, les épidémies, la guerre, les barrières de dégel, les barrages routiers et les grèves des réseaux de transports.

ARTICLE 10. DONNÉES PERSONNELLES

10.1. KI s'engage à mettre en œuvre les mesures appropriées pour assurer la protection des données à caractère personnel, ainsi qu'à les traiter et les utiliser dans le respect des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (modifiée) relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016.

10.2. KI en qualité de responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel pour la gestion de ses relations avec ses Clients, ainsi que pour l'exécution de la prestation de formation délivrée par KI.

10.3. Les données à caractère personnel collectées (par exemple les noms, prénoms, adresses mail et numéros de téléphone des salariés et collaborateurs du Client) sont indispensables à ces traitements et sont destinées aux services concernés de KI et, le cas échéant, à ses prestataires et/ou à ses sous-traitants. Elles sont conservées pendant 5 (cinq) ans à compter de la fin de la prestation de formation.

10.4. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles, d'un droit de retrait de son consentement, d'un droit de limitation du traitement, d'un droit d'opposition pour motifs légitimes au traitement des données, d'un droit de portabilité des données, d'un droit d'édiction de directives anticipées post-mortem, en adressant à KI un courrier postal à l'adresse du siège social de KI, accompagné d'une copie de leur pièce d'identité. Ils disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

La politique de Confidentialité de KI est disponible sur le site internet knaufinsulation.fr.

ARTICLE 11. PRESCRIPTION - RENONCIATION - NULLITÉ D'UNE DISPOSITION

11.1. Les droits et obligations nés entre les Parties à l'occasion de l'exécution des prestations de formation sont prescrits un an après la date de

fin de la formation. Passé ce délai, les Parties ne pourront plus engager d'action en justice l'une contre l'autre.

11.2. Le fait pour KI de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

11.3. La nullité éventuelle de l'une des dispositions des présentes CGV n'emportera pas la nullité de l'ensemble des CGV. Dans un tel cas, le Client et KI se rencontreront, à la demande de la Partie la plus diligente, afin de remplacer la disposition nulle par une disposition valide en maintenant, dans toute la mesure du possible, l'équilibre initial des relations commerciales.

ARTICLE 12. LOI APPLICABLE - LITIGE

12.1. Le droit français, à l'exception de ses propres règles de conflits de lois, régit seul les prestations de formation délivrée par KI. Les CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

12.3. Si un litige survient sur la validité, l'interprétation, l'exécution, la résolution et/ou la résiliation de la relation commerciale, le Client et KI s'efforceront de rechercher une solution amiable dans le plus large esprit de conciliation et ainsi s'obligent expressément, avant tout recours à l'autorité judiciaire, de tenter de trouver, de bonne foi, entre elles, un accord satisfaisant qui mettra fin à leur litige.

Si le litige ne peut être résolu à l'amiable pendant une durée de plus de six (6) mois, il sera, à la requête de la Partie la plus diligente, porté devant les tribunaux du siège social de KI, qui seront seuls compétents, même en cas de demande incidente d'appel en garantie ou en cas de pluralité de défendeurs. KI se réserve cependant le droit de saisir la juridiction dans le ressort de laquelle se situe le siège social du Client, de son établissement ou du lieu de réalisation de la prestation de formation.

ARTICLE 13. CONTACT

13.1. Toute demande d'information, de précision ou de réclamation relative aux prestations de formations et aux CGV doit être adressée à l'adresse suivante : contact.ecole@knaufinsulation.com.

13.2. Toute demande relative au traitement des données à caractère personnel doit être adressée à l'adresse du siège social de KI.



École de l'isolation

**Retrouvez toutes les informations
relatives à notre école de formation
sur www.knauf.com/fr-FR**

Rendez-vous sur www.knauf.com/fr-FR
ou scannez le QR code



Nos actualités sur
les réseaux sociaux



Knauf Insulation France S.A.S.
155 rue Anatole France
92300 Levallois-Perret

01/2026 Documents et photos non contractuels. Knauf Insulation se réserve le droit de changer les spécificités de ses produits sans préavis.
Nanterre B 341 033 728
Knauf Insulation SAS